

Modèle standard de saisine de l'autorité environnementale dans le cadre de l'examen au cas par cas pour les documents d'urbanisme (élaboration, révision, modification, mise en compatibilité des PLU et élaboration, révision des cartes communales)

Lieu, le ...

Monsieur le Président de la MRAe de la Martinique

Conformément au chapitre IV du titre préliminaire du livre Ier de la partie réglementaire du code de l'urbanisme, je vous consulte dans le cadre de mon projet de afin de déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale.

Je joins à cette saisine le formulaire renseigné pour un examen au cas par cas.

Selon l'article R.104-32 du code de l'urbanisme, vous disposez de deux mois afin de me notifier votre décision. L'absence de réponse de votre part au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Monsieur le Président veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Signature